Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 47 (1965-1966)

Artikel: L'industrie des pailles tressées en Gruyère au XIXe siècle : histoire d'une décadence

Autor: Ruffieux, Roland

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-818011

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'INDUSTRIE DES PAILLES TRESSÉES EN GRUYÈRE AU XIXe SIÈCLE : HISTOIRE D'UNE DÉCADENCE

par Roland Ruffieux

En 1849, au moment de la mise en vente du château de Gruyères, deux acquéreurs se trouvèrent en compétition, ayant offert chacun la somme de 7000 fr.: d'une part, le sculpteur Joseph Volmar, auteur du monument de Rodolphe d'Erlach et bientôt de celui du P. Girard; de l'autre, le propriétaire John Bovy, de Genève[1]. Le Genevois l'emporta sur le Bernois, non par solidarité romande, mais parce que les autorités escomptaient que les Bovy installeraient au château une fabrique d'horlogerie[2]. Ce choix, qui nous a valu les seuls Corot que possède l'Etat de Fribourg, montre que l'industrialisation de la Gruyère posait des problèmes au milieu du XIXe siècle déjà.

Le tressage des pailles en Gruyère — et dans le canton — est devenu un objet de musée[3] qui ne retient plus que l'attention des spécialistes du folklore; le tressage argovien reste une activité industrielle. Cette différence d'évolution mérite d'être expliquée dans le cadre plus général d'une analyse de l'économie gruérienne. A première vue, selon la tradition orale et d'après les témoignages du dernier quart du XIXe siècle, une véritable catastrophe se serait produite pour l'ensemble de l'économie fribourgeoise. Ecoutons Charles de Raemy, qui en 1883 s'interroge « sur les moyens de relever l'industrie à Fribourg »:

> En comparant l'état présent de notre cité avec son état pristin, on est péniblement affecté du contraste qui s'offre à nos regards, et l'on serait tenté de s'écrier avec le poète Racine:
>
> *Comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé?*

---

[1] AEF Reg. délib. du Conseil d'Etat, 1849, p. 779.

[2] Reg. délib. du Grand Conseil, 1849, p. 950.

[3] Il faut signaler, à ce propos, les remarquables collections d'objets en paille tressée et d'instruments de travail, rassemblées au Musée gruyérien, à Bulle, ainsi que la collection rassemblée par L. Genoud, au Musée des arts et métiers de Fribourg.

L'âge d'or de l'industrie fribourgeoise s'est en effet trop vite enfui, remplacé, hélas! par l'âge de fer ou de plomb. Toutes nos anciennes industries des draps et des cuirs ont définitivement disparu ; les industries d'origine plus récente, la fabrication du fromage et le tressage des pailles périclitent ou sont en souffrance. Les grandes entreprises de M. Ritter, sur lesquelles on avait fondé de si belles espérances, se sont effondrées les unes après les autres. Les tentatives que l'on avait faites pour ressusciter la tannerie n'ont abouti qu'à un déficit financier ; les essais en vue d'acclimater chez nous l'horlogerie n'ont pas eu un meilleur résultat. A part la fabrication d'engrais chimiques et deux ou trois établissements qui fabriquent des pâtes alimentaires, des cornets de papier ou des cartonnages, nous n'avons aucune usine, aucune manufacture pour donner un peu de travail à tant de bras inoccupés.

Notre commerce local est plongé dans la stagnation la plus complète. L'industrie est à peu près nulle, et le manque de travail, ajouté à différentes autres causes, a créé et entretient le paupérisme, qui se présente chez nous sous la forme la plus désolante et la plus hideuse, la mendicité habituelle et systématique, la mendicité devenue un métier est la principale ressource du quart de notre population. [1]

Probablement trop sévère pour l'ensemble du canton, le diagnostic est exact pour la Gruyère, car c'est bien au cours des années 1880 que se manifeste un déclin irrémédiable dans le secteur industriel qui nous intéresse ici.

D'après les travaux déjà parus[2], et surtout en utilisant les archives administratives — par exemple, la remarquable série des recensements[3] — nous voudrions essayer de reprendre le problème : l'appréciation qualitative du phénomène, sous son aspect économique et jusque dans ses incidences sociales, étant fondée sur une analyse des données quantitatives. Il convient de rappeler d'abord

---

[1] *Sur les moyens de relever l'industrie à Fribourg*, p. 11. Pour la situation à la fin des années 1860, voir Héliodore de Raemy, *L'industrie à Fribourg — Causes de sa décadence et moyens de la relever*. Fribourg, Marchand, 1867, pp. 40-42 (industrie des pailles).

[2] Notamment G. Hartmann, *Industrie d'autrefois. Le tressage des pailles et la fabrication des chapeaux de paille dans le canton de Fribourg*. Etrennes fribourgeoises, 1939, pp. 1-15 ; W. Corrodi, *Die schweizerische Hutgeflecht-Industrie (Strohindustrie)*. Diss. Rechts- u. Staatswiss. Fak. Zürich, 1924, surtout chap. 2 : *Die Entwicklung der Strohindustrie im Kanton Freiburg*, pp. 59-69.

[3] AEF Recensements cantonaux de 1811, 1833, 1842 ; documents originaux des recensements fédéraux de 1850, 1860, 1870, 1880 et 1888.

l'évolution du tressage des pailles en Gruyère[1] au cours du XIXe siècle avant de suggérer quelques facteurs d'explication.

I. L'ÉVOLUTION DU TRESSAGE DES PAILLES EN GRUYÈRE AU XIXe SIÈCLE

Entre 1798 et 1914, dates extrêmes de notre XIXe siècle fribourgeois et suisse, on peut placer cinq générations. L'industrie des pailles tressées s'y étend sur trois âges, qui évoquent une existence humaine. Jusqu'en 1850, plus précisément entre 1830 et la moitié du siècle, c'est l'essor de la jeunesse, symbolisé par l'aquarelle d'Emmanuel Sutter de 1808[2] ou la poésie de Bornet:

Mon cœur te revoit,
O fille ingénue!
La tresse menue
Coule sous ton doigt
Qui mêle et démêle
Ses fils vaporeux.
La trame étincelle:
De ta main ruisselle
La neige et l'émail;
Ta lèvre entr'ouverte
Sourit au travail.

Les crises de l'âge mûr se placent entre 1850 et 1880: on peut les décrire en se référant à la gravure de J. de Haenen où tresseurs et tresseuses sont des adultes réunis joyeusement pour la veillée dans le traditionnel «peyo»[3]. Enfin la vieillesse est admirablement incarnée par «La tresseuse» du peintre Joseph Reichlen, dont le même Charles de Raemy écrivait en 1883 également:

---

[1] Notre étude porte sur la Gruyère, qui fut incontestablement le centre le plus actif de cette industrie dans le canton; on ne doit toutefois pas oublier que la Singine et la Glâne s'y adonnèrent avec succès.

[2] BCU, Cabinet des estampes, E II a 1.

[3] Propriété de M. E. Reichlen, reproduite dans Etrennes fribourgeoises, 1939, p. 6.

S'il nous était permis d'entrer dans la pensée intime de l'artiste, je dirais qu'il a voulu représenter l'état actuel du tressage des pailles dans le canton de Fribourg. Cette industrie, autrefois si prospère, est aujourd'hui en pleine décadence. Aussi M. Reichlen a-t-il raison de la peindre sous l'emblème d'une vieille femme qui jette un long et mélancolique regard sur les beaux jours trop vite écoulés de sa jeunesse. [1]

Des commencements à la fin, voyons quelles sont les caractéristiques de chacune de ces trois périodes.

Un artisanat voué à la fabrication des chapeaux

Au début du XIXe siècle, surtout à partir de 1830, le traitement industriel de la paille se présente en Gruyère sous la forme d'un artisanat centré sur la fabrication des chapeaux, typiquement indigène et limité à quelques centres d'activité.

On a beaucoup discuté sur les origines de cette activité: est-ce une invention singinoise ou même gruérienne à partir de la vannerie? A-t-elle été introduite chez nous par un chapelier étranger, venu du Poitou ou d'Alsace[2]? Mais il est certain que c'est par le chapeau qu'a débuté cette industrie: le chapeau féminin à larges ailes ou à coiffe développée, et le chapeau masculin ordinaire, à cylindre, la cape, constituent autant de modèles que la vie campagnarde avec ses travaux saisonniers imposait aux habitants de la Gruyère et du reste du canton. Dans cette première période, on importait des tresses et l'on exportait des produits finis.

Le blocus continental avait entraîné en Suisse un essor de la production dans les secteurs capables de répondre à la demande des pays voisins occupés à l'aventure napoléonienne alors que les branches d'activité orientées traditionnellement vers les débouchés

---

[1] Charles de Raemy, *op. cit.* p. 45.

[2] A ce propos, voir Hartmann, *op. cit.* p. 2, qui attribue l'introduction du chapeau de paille à Fribourg, à l'un de ses ancêtres Antoine Hartmann. Pour Corrodi, Fribourg connaissait peut-être, au début du XIXe siècle, le tressage des pailles que les bailliages argoviens pratiquaient depuis le XVIIe siècle, mais c'est en 1815/16 que des fabricants argoviens, devant l'impossibilité de répondre à la demande par la seule production de leur canton, vinrent organiser l'industrie fribourgeoise du tressage (*op. cit.* p. 60). Les données du recensement de 1811, dont nous faisons état plus bas ne corroborent pas cette affirmation.

Tableau I: *Le tressage des pailles en Gruyère et dans le canton (emploi et production)*

Année	A	B	C	D
1811		50	600 000	
1842	801	528	555 000	280 000
1850			500 000	
1852			602 667	340 000
1853			227 265 a	
1854			250 689 a	
1855			269 664 a	
1856			282 213 a	
1857			310 287 a	
1858			143 167 a	
1859			122 551 a	
1860	1711	700		1 800 000
1865				2 600 000
1867				2 000 000
1870	1889	1000		
1876				1 000 000
1880	2609	1281		
1881				1 500 000
1885				1 500 000
1886			2 500 000	1 500 000
1887				1 250 000
1888	2292	984		800 000 b
1891				600 000
1900	1581	694		
1910	865	374		

A. Population vivant de la branche dans le district (jusqu'en 1888: vêtements et toilette).

B. Personnes exerçant « réellement » la profession dans le district.

C. Nombre de pièces produites dans le canton; a) nombre de pièces soumises à l'estampillage officiel.

D. Valeur de la production cantonale (jusqu'en 1860, francs ancien taux; depuis 1860, francs fédéraux); b) Gruyère seulement.

Sources: Recensements cantonaux et fédéraux; comptes-rendus de l'administration du Conseil d'Etat; Charles de Raemy; G. Hartmann.

extra-européens connaissaient des difficultés: l'artisanat de la paille relevait de la première catégorie et son essor fut remarquable dans notre canton également. La période de la Restauration, puis de la Régénération, avec la concurrence anglaise et le protectionnisme des Etats du continent, ramenèrent cette activité aux débouchés régionaux et locaux. Ses spécialités sont donc en étroit rapport avec les besoins d'une consommation rurale[1].

On trouve d'abord, dans le district, autant de marchands de paille, marchands et faiseurs de chapeaux que de tresseurs et tresseuses. En 1811, le relevé officiel donne quelque 25 marchands et artisans du chapeau et 25 tresseurs et tresseuses[2]. Au fur et à mesure que l'on avance dans la première moitié du XIXe siècle, la fonction de distribution et la fonction de production se dissocient. En 1842, le recensement donne 515 tresseuses dont près des neuf-dixièmes dans la Gruyère basse et moyenne et 10% dans le val de Charmey. Cinq centres — Vuadens, La Roche, Avry, Vuippens et Cerniat — rassemblent 384 tresseuses, soit les trois quarts du total[2]. Les quantités produites et leur valeur semblent être demeurées dans des limites assez étroites: sous la Médiation, on fabriquait environ 600 000 pièces par an; vers 1840, si l'on en croit Kuenlin[3], la production est de 550 000 tresses annuelles, d'une valeur de 280 000 fr. a. t (Tableau I).

Une industrie domestique dépendante de l'extérieur

A partir de 1850 et jusqu'en 1880, l'alternance des expansions et des récessions concernent une véritable industrie domestique

---

[1] Pour l'évolution générale, se reporter à A. Hauser, *Schweizerische Wirtschafts- und Sozialgeschichte.* Erlenbach-Zürich u. Stuttgart, Rentsch (1961), pp. 319-324; à W. Bodmer, *Die Entwicklung der schweizerischen Textilwirtschaft im Rahmen der übrigen Industrien und Wirtschaftszweige.* Zürich, Berichthaus, 1960, pp. 199-212, surtout p. 211; ainsi qu'à B. de Cérenville, *Le système continental et la Suisse.* Lausanne, 1906, passim.

[2] AEF Recensements de 1811 et de 1842 (comptage d'après les indications professionnelles données par les agents communaux).

[3] DHBS, III, art. *Fribourg, Commerce et Industrie* (G. Castella), pp. 255-256. F. Kuenlin, *Gemälde der Schweiz: der Kanton Freiburg.* Freiburg, 1832, p. 30.

centrée sur un produit semi-fini — la tresse — , liée de plus en plus étroitement à l'Argovie, largement disséminée du point de vue géographique et touchant divers milieux socio-professionnels.

La révolution industrielle, qui touche l'économie suisse dès le début du XIXe siècle, a contribué de façon déterminante à la faire passer de l'âge de l'atelier artisanal à celui de l'usine en passant par le stade intermédiaire de l'industrie domestique plus ou moins mécanisée. Par ce terme, on entend l'unité de production située au domicile des travailleurs et opérant pour le compte d'un ou plusieurs entrepreneurs qui fournissent la matière première et récoltent les marchandises résultant du travail incorporé. Le système se range dans ce que Marx appelle la «manufacture hétérogène»; on le retrouve à l'époque dans l'industrie textile de l'Europe occidentale du XVIIIe siècle et encore du début du XIXe, aussi bien dans le textile zurichois avec la variante du «Träger»[1] que dans la soierie lyonnaise avec ses facteurs et ses commissionnaires.

Or, le tressage des pailles en Gruyère suit la même évolution que le textile avec un peu de retard. Après l'éclipse des artisans fabricants de chapeaux, mis en difficultés par la reconversion des marchés qui a suivi la fin des guerres de la Révolution et de l'Empire, commence le règne des marchands de paille, qui se posent en intermédiaires entre l'extérieur et les tresseurs ou tresseuses. Il s'agit soit de marchands villageois de bûches ou de tresses (collecteurs), soit de grossistes traitant avec des ramasseurs ou directement dans un rayon plus vaste. Dans tous les cas, la fonction d'intermédiaire se caractérise par une capacité financière — celle de faire des avances de marchandises à traiter — et par une activité de prospection sur les marchés extérieurs.

L'intérêt de cette mutation s'accroît pour l'historien du fait que le contrôle de la manufacture hétérogène que constitue désormais le tressage des pailles à Fribourg passe rapidement entre les mains d'étrangers au canton. Le phénomène tient à plusieurs causes. La première semble résider dans le fait que les capitaux indigènes sont

---

[1] W. E. Rappard, *La Révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse*. Berne, Stæmpfli, 1914, pp. 74-87.

alors consacrés à l'élevage du bétail et au commerce du fromage qui connaissent un essor réjouissant dans le district. D'autre part, il convient de rappeler que le caractère fribourgeois s'est toujours montré assez réticent devant l'esprit d'entreprise — au sens que Sombart ou Schumpeter ont donné à l'expression. Encore faut-il observer qu'en matière de risque commercial les Gruériens sont moins timides que les gens des Anciennes Terres. L'appropriation de cette branche d'industrie par les étrangers se reflète dans le changement progressif des noms de firmes: aux Gremion et Thédy de l'Inthyamon, aux Pugin, Ayer, Bourguet et Romanens de la Basse-Gruyère, aux Girard, Schaerly et Claraz du voisinage de Fribourg succèdent d'abord des Romands: la part des Vaudois déjà introduits par le commerce du fromage et le négoce des bois y est importante (Breuchaud, Dénéréaz, Avocat, Compondu). Puis viendront les Alémaniques: le Zougois Gretener, le Thurgovien Kesselring et surtout des Argoviens tels Fischer, Weber et Isler, ce dernier étant le fils d'un pionnier du tressage dans le Freiamt[1].

Ce changement correspond à trois modifications profondes dans les activités et même la technique du tressage des pailles. On assiste à une exportation de plus en plus fréquente de la bûche de paille, refendue ou non, souvent épluchée, c'est-à-dire de la matière première. La tresse argovienne prend l'avantage sur la tresse fribourgeoise, ce qui signifie le triomphe d'une technique simple à caractère industriel sur une technique plus compliquée de nature artisanale. Enfin, la fabrication indigène d'articles immédiatement commercialisables disparaît presque totalement, par exemple, celle des chapeaux. A ce stade, l'industrie fribourgeoise des pailles est devenue, comme celle de Lucerne, une sous-traitante de l'industrie argovienne[2].

La production des tresses — produits semi-finis — représentant une entreprise à la fois plus facile et plus immédiatement lucrative, la production tend à essaimer, atteignant des villages et des milieux nouveaux. La rupture avec la tradition artisanale entraîne une mutation d'ordre qualitatif, qui en annonce une seconde, d'ordre

---

[1] DHBS, IV, art. *Isler*, p. 244.
[2] Corrodi, *op. cit.* pp. 62-63.

quantitatif: l'évolution de la production est désormais liée à la conjoncture internationale dont elle reflète les variations. Les effectifs traduisent nettement cette évolution: en 1842, on comptait environ cinq cents personnes faisant profession de tresser la paille dans l'actuel district de la Gruyère, des adultes pour la plupart; en 1860, le total s'établit à 700 pour atteindre le millier dix ans plus tard et environ 1300 en 1880[1]. A cette date, les cinq plus grands centres groupent près de la moitié des effectifs totaux, soit 592 unités réparties de la manière suivante:

La Roche	142
Avry-devant-Pont	128
Sorens	90
Sâles	87
Gruyères	85

Le troisième quart se répartit dans cinq autres centres moins importants (Vuadens, Charmey, Vuippens, Morlon, Riaz) et le dernier quart dans vingt autres paroisses du district. Un seul village ne pratique pas le tressage: Montbovon. La dissémination est très significative.

La production en valeur et en quantité subit des fluctuations rapides qui tiennent à la conjoncture nationale et surtout internationale[2]. Malheureusement l'état des sources statistiques ne permet guère de les suivre avec précision. Entre les années 1850 et 1880, la production annuelle du canton passe de 600 000 pièces environ à 2,5 millions, tandis que la valeur qui monte de 500 000 fr. a. t. à 1,5 million de fr. féd. ne traduit pas une augmentation proportionnelle.

---

[1] AEF Recensement cantonal de 1842; documents originaux des recensements fédéraux de 1860 et de 1880.

[2] Les alternances de dépression et de reprise sont fréquentes entre 1860 et 1885. En 1864, la Guerre de Sécession entraîne des difficultés qui sont levées l'année suivante. Dès 1867, l'influence de la mode se fait sentir de manière défavorable et la reconversion vers d'autres industries (surtout le travail du bois) s'amorce au cours des années 1870, accélérée par une concurrence croissante des pailles de Chine et du Japon, qui conquièrent définitivement le marché des produits courants. La résistance demeure vive dans le domaine des articles de qualité, mais la crise de 1881 leur porte un coup très dur.

La distorsion entre l'évolution des effectifs et celle des prix entraîne vraisemblablement une baisse du salaire nominal et même réel, dont on possède quelques rares indices. Alors qu'une tresseuse expérimentée des années 1860 pouvait compter sur un gain journalier d'un franc, celle de 1880 se voit parfois réduite à un salaire de vingt centimes par jour. L'essaimage géographique se double d'une diversification sociologique: débordant le cadre professionnel de l'artisanat rural du textile et du vêtement, le tressage de la paille utilise la main-d'œuvre flottante des campagnes — pauvres gens, enfants des familles paysannes nombreuses.

Déclin irrémédiable malgré l'intervention de l'Etat

A partir de 1880 et jusqu'à la première guerre mondiale, la crise devient endémique et le déclin semble irrémédiable. La période se caractérise par une intervention tardive de l'Etat, une rétraction croissante de l'emploi et le retour à certaines traditions artisanales. Mais tous les efforts déployés n'empêcheront pas la disparition finale du tressage des pailles.

L'intervention de l'Etat cantonal se manifeste d'abord par des primes d'encouragement et par un retour au contrôle qui avait été abandonné à la fin des années 1850[1]. Des directives techniques vont être données afin de permettre de surmonter la concurrence nouvelle des tresses venues d'Extrême-Orient et l'on introduira même des

---

[1] Sous la Médiation, le Petit Conseil avait pris un arrêté en date du 22 avril 1805 concernant l'aunage des tresses de paille (Bull. Lois III, 106). Le gouvernement de la Restauration essaya, à son tour, d'enrayer les abus par un arrêté sur le même objet, promulgué le 23 octobre 1816 (Bull. Lois VIII, 175-177), puis par un arrêté du 20 août 1819 qui aggravait les sanctions (Bull. Lois IX, 150-151). Les abus ayant redoublé durant le second quart du siècle, le gouvernement radical élabora une législation plus contraignante: les familles pratiquant le tressage devaient avoir un toiseur conforme au modèle; des postes de vérificateurs assermentés étaient créés pour l'estampillage officiel des pailles; l'activité des marchands de pailles et des marchands de chapeaux — particulièrement enclins à la fraude — était strictement réglementée; l'arsenal des peines était renforcé (décret du 11 mars 1850, Bull. Lois XXVI, 195-198; arrêté du 22 octobre 1851, Bull. Lois XXVI, 198-203; arrêté du 26 mars 1854, Bull. Lois XXVIII, 237-238). Mais, dès sa mise en vigueur, le nouveau régime se heurta à de graves difficultés: déroba-

machines à tresser. Un décret du Conseil d'Etat pris en 1880 et appliqué les années suivantes organise une centrale d'achat des pailles, rattachée à la Direction de l'Intérieur[1]. Cet organisme, chargé également d'écouler les produits sur les marchés extérieurs, cessera bientôt son activité.

La rétraction de l'emploi apparaît clairement dans les statistiques du tournant du siècle. Alors qu'en 1880 le tressage occupait en Gruyère environ 1300 personnes dans trente paroisses, les effectifs de 1910 ne sont plus que d'environ 400 professionnels dans une vingtaine de paroisses seulement. La moitié des tresseuses se regroupent alors dans cinq centres de résistance, qui sont:

Sorens	79
Avry-devant-Pont	36
La Roche	26
Charmey	25
Vuadens	24[2]

On parcourt donc le chemin inverse de la période d'essaimage.

---

de des vérificateurs désignés (AEF Corresp. Dir. Int. 1851-52, pp. 326-331, 336, 344, 346), lourdeur et inefficacité de l'appareil de contrôle (AEF Corresp. Dir. Int. 1851-52, pp. 355-360, circulaire aux préfets). Avec la restauration libérale-conservatrice, on fait marche arrière. Le décret du Grand Conseil, en date du 19 novembre 1860 simplifie la législation en vigueur tout en cherchant à maintenir une protection efficace à cette « branche importante de l'industrie fribourgeoise »; le contrôle est abandonné aux particuliers et les sanctions sont allégées (Bull. Lois XXXIII, 60-63). Les difficultés allant croissant, une motion Thorin entraîne en 1868 une enquête préfectorale, sur l'ordre du Conseil d'Etat; les défectuosités de l'aunage sont dénoncées et l'on décide d'engager une lutte morale contre les abus (Bull. Lois XXXVII, 427-429). La loi du 21 mai 1873 sur l'aunage des pailles alourdit à nouveau les peines et prescrit surtout l'épluchage des pailles et le pliage régulier des tresses (Bull. Lois XLII, 127-131). De nombreuses protestations s'étant élevées, la loi du 1er décembre 1874 abroge les dispositions précitées et l'on revient au régime libéral de 1860 (Bull. Lois XLIII, 427-428). Cependant, en 1882 et en 1885, des circulaires de la Direction de l'Intérieur essaient de sévir contre les fraudeurs qui se multiplient (Bull. Lois LIV, 278-280).

[1] Corrodi, *op. cit.* pp. 66-67. Nous n'avons trouvé jusqu'ici aucune trace de cette centrale dans les documents officiels.

[2] Recensement fédéral de 1910, Statistique professionnelle, I, pp. 651 ss.

Une partie de la main-d'œuvre d'appoint se reclasse dans d'autres branches, l'autre émigre ou retourne aux travaux domestiques. Les obstinées s'adonnent à la dentelle ou se retournent vers la tresse de fantaisie; elles se rattachent presque toutes à la seule maison bulloise qui subsistera jusqu'en 1917: la firme Gretener[1]. En 1919/20, une ultime tentative de ranimer l'industrie des pailles tressées est faite avec la «Société anonyme des tresses de pailles de Fribourg», dont le siège commercial est à Bulle; la liquidation avec perte en sera presque immédiate. Seule subsistera, dans l'entre-deux-guerres, une acheteuse: Madame Sidonie Romanens, de Sorens, descendante d'une ancienne dynastie de pailleurs[2].

II. ANALYSE DE QUELQUES FACTEURS EXPLIQUANT LA DÉCADENCE

Est-il possible de replacer cette ascension, cet apogée et ce déclin dans un contexte social, dans un milieu humain qui leur restituent leur signification profonde? Trois sortes de remarques peuvent être faites à des niveaux différents mais également valables pour l'explication de ce chapitre particulier de notre histoire économique et sociale. Au niveau des individus, quelle influence l'industrie de la paille tressée a-t-elle exercée sur la structure familiale et sur les mœurs? Au niveau régional, s'inscrivait-elle dans une tradition d'artisanat et même d'industrie domestique ou rompait-elle avec une tradition purement agricole? Quel rôle a-t-elle joué dans le destin économique de la Gruyère? Enfin, sur le plan suisse, la décadence des pailles tressées fribourgeoises — et gruériennes — est-elle un cas isolé ou se rattache-t-elle à une situation d'ensemble?

Les incidences du phénomène sur la structure familiale

Au niveau individuel, il est permis d'affirmer que le tressage des pailles a contribué à maintenir pendant un demi-siècle de plus qu'ailleurs la grande famille patriarcale d'Ancien Régime, que la

---

[1] Corrodi, *op. cit.* p. 68.
[2] Ibid. p. 69.

poussée conjuguée de l'industrialisation et de l'urbanisation avait tendance à faire éclater. D'autre part, cet aspect est complémentaire du précédent, il a contribué efficacement à accentuer le polymorphisme social qui caractérisait déjà la famille gruérienne du XVIIIe siècle finissant. Selon les régions, cette activité économique aura une influence différente sur les structures familiales.

Sur la rive droite de la Sarine, dans l'Inthyamon et dans le val de Charmey, c'est-à-dire dans la Gruyère préalpine, forestière et pratiquant l'élevage, le tressage contribue à assurer l'existence de familles riches en enfants et pauvres en terres. La femme y est souvent soutien de famille, car les statistiques font apparaître une défaillance de l'homme dont les taux de mortalité ou l'émigration — encore trop mal connue — ne laissent pas supposer l'ampleur. Un exemple significatif: en 1842, on recense à La Roche une famille Risse dont la mère (42 ans) est seule avec sept filles qui s'échelonnent entre 24 et 12 ans; les huit personnes exercent le tressage des pailles[1]. L'emploi des enfants est alors fréquent. Dans les familles normales, le tressage est un complément au revenu du chef de famille, qui est bûcheron, fromager, scieur, corbeiller, toutes professions dont le seul rapport n'éviterait pas toujours la misère.

Dans la Gruyère moyenne (plaine de Bulle, zone de l'ancien bailliage de Vaulruz) et dans la Basse-Gruyère (rive gauche de la Sarine), c'est-à-dire dans une zone se rapprochant plus de celle du Plateau suisse avec ses herbages mais aussi ses cultures intensives, le tressage s'insère dans la tradition d'un artisanat rural du textile — filage, tissage de la laine et du lin plutôt que du coton — qu'il évince progressivement au cours de la première moitié du XIXe siècle. Dans des villages comme Riaz, Echarlens et Vuadens, on voit les derniers tisserands céder lentement le pas aux premiers tresseurs, tandis que tisserandes et tresseuses coexisteront pendant plusieurs décennies, l'emploi féminin résistant mieux à la poussée des conditions nouvelles. Mais les activités du textile n'ont jamais eu en Gruyère l'importance qu'elles ont connue en Suisse orientale. Plus généralement, le tressage des pailles fournit dans cette région

---

[1] AEF Recensement cantonal de 1842 (La Roche).

des recettes d'appoint aux milieux d'agriculteurs aisés en permettant aux jeunes filles d'arrondir leur dot à la morte saison. Les fils restent à la terre, les filles tressent.

Cette diversité dans l'incidence du tressage sur le revenu familial, variable suivant les régions, entraîne des conséquences qu'il importe de nuancer également. Dans la Gruyère préalpine, relativement pauvre en ressources mais riche en hommes comme on l'a déjà fait remarquer, la décadence des pailles tressées entraînera un effondrement temporaire du revenu familial au terme d'une lente dégradation. L'évolution permet d'expliquer l'ampleur de l'émigration en Haute-Gruyère à la fin du siècle; elle souligne également l'importance que représentera, du point de vue humain, l'implantation de nouvelles industries à la fin du siècle. Le déclin du tressage des pailles affectera moins sensiblement la Gruyère du Plateau, riche en ressources plus qu'en hommes. La main-d'œuvre masculine libérée progressivement retourne à la terre ou à la forêt; l'élément féminin poursuivra plus longtemps son activité en revenant aux formes d'un artisanat rural. Dans les villages de la plaine, on ne sentira guère d'effet sur le niveau de vie et l'exode sera moins sensible, parfois nul.

Le tressage gruérien des pailles, une victime parmi d'autres

Passons maintenant à l'autre extrémité de l'échelle pour chercher une explication globale. On peut dire qu'au XIXe siècle, l'évolution économique de la Suisse se caractérise par une prédominance croissante de l'industrie sans pour autant entraîner le sacrifice de l'agriculture: le régime de l'*Agrar-Industrie Staat* commence[1]. Mais ce qui doit retenir ici l'attention, ce sont les tendances dominantes de la seconde moitié du XIXe siècle. On peut les résumer ainsi: dans les exportations, la large part dévolue traditionnellement au textile tend à diminuer au profit de l'industrie mécanique, de la chimie et des produits alimentaires; dans les exportations, les achats en provenance des pays extraeuropéens gagnent légèrement

[1] Handbuch der schweizerischen Volkswirtschaft, Bern, 1955, II, art. *Wirtschaftsgeschichte*, pp. 571-579.

en importance (la Suisse ne commerce plus seulement avec l'Europe mais avec le monde entier); en matière de pratiques douanières, le libre-échange cède le pas à des tarifs de plus en plus protecteurs.

A l'influence de ces conditions générales moins favorables aux branches du textile qu'à d'autres secteurs de l'industrie suisse, il faut ajouter le rôle de la mode qui touche les industries du vêtement, donc les articles de paille. Aussi Fribourg ne sera-t-il pas la seule victime de cette évolution. La crise, déjà latente avant l'arrivée sur le marché européen des tresses en provenance d'Extrême-Orient, touche l'ensemble des centres de production de la Suisse: val Onsernone, Lucerne et cantons primitifs, campagne zurichoise. Seule l'Argovie sera épargnée grâce aux réactions d'un patronat dynamique: la fabrication est concentrée en usine, l'outillage devient complètement mécanique et de nouvelles fibres — tels le raphia et la viscose — sont utilisées[1]. Dans ce domaine particulier, la Gruyère n'est qu'une victime, parmi d'autres, des transformations qui affectent au tournant du siècle l'économie suisse. Le tableau II souligne, en effet, l'ampleur de la crise des effectifs dans les cantons les plus représentatifs.

Tableau II: *Résistance du tressage argovien et déclin dans les autres cantons* (Nombre de tresseuses)

Année	Argovie	Fribourg	Lucerne	Tessin
1870	2903	1636	1485	749
1880	4601	2662	1577	1008
1888	2314	1998	513	942
1900	2665	1367	532	526
1910	2847	824	420	137

Sources: Recensements fédéraux des années correspondantes.

---

[1] Corrodi, *op. cit.* pp. 53-58. Un dernier essai fut tenté avec la fondation en 1919 de la « Société anonyme des Tresses de paille de Fribourg » dont le siège était à Bulle; en une année, des pertes considérables amenèrent la dissolution de l'entreprise (Le Fribourgeois, N° 194 du 20 décembre et N° 195 du 22 décembre 1920).

Bilan d'une crise: résignation, puis reconversion

Les problèmes les plus intéressants se situent finalement au niveau régional. Laissons de côté l'aspect très particulier de l'intervention des autorités cantonales: la politique économique du gouvernement fribourgeois au XIXe siècle attend encore son historien, tout comme celle du siècle précédent. On peut faire remarquer cependant que le régime libéral-conservateur de 1856 interpréta de façon très large la liberté du commerce et de l'industrie, rompant avec les premiers efforts interventionnistes du régime radical de 1847, efforts que le régime conservateur-catholique de Georges Python reprendra à partir de 1886. Il en résulte que l'industrie des pailles ne fut pas soutenue durant la période où elle aurait pu être encore sauvée, c'est-à-dire dans le troisième quart du XIXe siècle. L'intervention directe de l'Etat par la prise en charge de la production fut trop tardive pour être efficace.

Il reste à examiner deux problèmes concernant plus particulièrement la dynamique économie du district de la Gruyère: mesurer la place que le tressage des pailles occupait dans l'édifice socio-économique et le vide que sa disparition a obligé à combler; apprécier l'influence de cette décadence sur les initiatives des entrepreneurs industriels, de cette «nouvelle aristocratie» pour employer la terminologie de Tocqueville[1]. Prenons quelques repères statistiques afin de tenter de répondre à la première question. En 1811, sur une population active que le recensement cantonal — avec toutes ses imprécisions de dénomination professionnelle — suggère d'évaluer aux deux tiers de la population de résidence du district actuel (13 874 âmes), 75% étaient engagés dans l'agriculture et le quart restant dans l'industrie et le commerce; l'industrie des pailles était alors comprise dans celle du vêtement et de la toilette qui nourrissait quelque 700 personnes, soit environ 5% de l'ensemble[2]. Avec le premier recensement fédéral tenant compte de l'occupation pro-

---

[1] Oeuvres complètes, I, Paris, 1951, *De la Démocratie en Amérique*, 2e partie, chap. XX, pp. 167-171.

[2] AEF Recensement cantonal de 1811 (Les dénominations professionnelles sont alors très vagues).

fessionnelle, celui de 1860, on obtient des données plus précises. La population de résidence et la population active du district sont alors respectivement de 18 200 et 10 738 unités; l'agriculture n'alimente plus que 60% de la population totale et l'industrie un quart; quant à l'industrie du vêtement, elle en entretient déjà 1711, soit près d'un dixième. Vingt ans plus tard, à l'apogée du tressage des pailles, on compte une population résidentielle de 20 412 unités pour 9996 personnes seulement exerçant une profession dite « réelle » ou engagées dans le service de maison. L'agriculture nourrit encore 58% de la population totale et l'industrie 22%; l'industrie du vêtement et de la toilette — incluant le tressage des pailles qui en forme l'essentiel — entretient 2609 personnes, soit environ 13%. En 1910, alors que le déclin s'achève, population de résidence et population active s'établissent respectivement à 25 279 et 10 767 unités. La part de l'agriculture dans l'entretien de la population est descendue à 47% et celle de l'industrie est montée à 30%. Le tressage des pailles, qui est, cette fois, spécifié, fournit le pain à 491 personnes, soit moins de 2% de l'ensemble[1]. Dans cet aperçu statistique, nous n'avons pas tenu compte de l'apport que le tressage des pailles a fourni par le biais de l'activité commerciale, mais on peut affirmer qu'il est minime. Il est permis de conclure que, dans sa phase de prospérité, le tressage des pailles en Gruyère assurait l'existence d'environ un douzième de la population du district, ce qui est loin d'être négligeable[2].

Son déclin a donc posé un problème de reclassement professionnel, d'autant plus difficile à résoudre que, de 1860 à 1910, l'offre d'emploi a varié de manière assez sensible entre les extrêmes de

---

[1] Recensement fédéral de 1910, Statistique professionnelle, I pp. 651 ss.

[2] Il est extrêmement difficile de chiffrer avec précision la main-d'œuvre familiale ou temporaire. Un seul exemple suffira: le recensement fédéral de 1888 donne, nous l'avons vu, pour la branche « paille et crin » 984 personnes actives dans la profession et 1308 personnes « entretenues », soit un total de 2292 personnes vivant de cette activité, soit 7,95% de la population totale du district de la Gruyère (28 714 personnes). Or, pour l'année 1885, le Compte-rendu de l'administration du Conseil d'Etat indique pour la Gruyère 3684 personnes pratiquant le tressage des pailles (p. 236). On mesure donc l'ampleur de la main-d'œuvre occasionnelle.

8500 à 11 000 emplois comme le montre le tableau III. En l'examinant, on s'aperçoit en outre que la part relative des secteurs a beaucoup varié. Sur l'ensemble du demi-siècle, la part du secteur primaire — paysans et bûcherons — est tombée d'environ 6400 à 4800 unités, soit un recul de 25%. Le secteur industriel offrait, en 1910, 3800 emplois environ au lieu de 2600, soit 46% de plus. Enfin, les autres secteurs d'activité économique avaient également progressé absorbant 2200 travailleurs au lieu de 1700, (plus 30%). Entre 1880 et 1910, le tressage des pailles a participé à cette reconversion en renonçant à quelque 900 emplois; ceux et celles qui les occupaient ou bien sont tombés en chômage ou bien se sont reclassés dans les autres secteurs, surtout dans l'industrie.

Tableau III: *Evolution de la population active en Gruyère* (1860-1910)

En 1000 (chiffres arrondis)	1860	1870	1880	1888	1900	1910	N.I. 1910 (1860 = 100)
Agriculture et sylviculture	6,4	5,3	5,7	4,6	4,9	4,8	75
Industrie et artisanat	2,6	2,5	3,2	2,8	3,8	3,8	146
« Services »	1,7	0,9	0,6	1,2	1,3	2,2	130
Ensemble de la population active	10,7	8,7	9,5	8,6	10,0	10,8	101
Population de résidence	18,2	19,3	20,4	21,3	23,1	25,3	139

Sources: Recensements fédéraux des années correspondantes.

L'analyse détaillée de cette mutation professionnelle ne peut être faite à travers les statistiques, il faudrait descendre au niveau des archives d'entreprise, dont l'existence est très hypothétique. On en est donc réduit à des conjectures en rapport avec le problème général du paupérisme dans le canton. Le phénomène paraît s'articuler en deux phases. Dans un premier temps, on cède au découragement et la main-d'œuvre libérée, qui est surtout féminine, connaît le chômage. La presse de l'époque en donne un reflet:

En attendant, nos femmes et nos filles sans occupations suffisantes feront bien de s'attacher à suffire, dans la mesure extrême du possible, à tous les besoins de la famille: raccomodage, lingerie, chaussure d'intérieur, cuisine, jardinage, le tout de manière à conserver longuement les objets achetés et à ne devoir acquérir que les objets qu'il est impossible de produire soi-même. [1]

Cette idée du retour à une économie purement domestique et quasi autarcique était indéfendable et les autorités l'ont compris, qui ont vigoureusement encouragé l'implantation d'industries nouvelles.

Aussi va-t-on assister, dans un second temps, à une véritable relance économique: les industries alimentaires prennent le relais du tressage des pailles et du tissage domestique également déclinant; elles absorbent également les surplus laitiers dégagés par l'extension de l'élevage et les difficultés de vente du gruyère. Le lancement de la condenserie d'Epagny et surtout l'ouverture en 1898 de la fabrique de chocolat Cailler à Broc en attendant la création de l'usine Guigoz à Vuadens ont évité à la main-d'œuvre industrielle de la Gruyère un chômage déprimant, au prix, il est vrai, du passage du travail à domicile au travail en usine. Réciproquement on peut affirmer que la présence de cette réserve de main-d'œuvre a certainement compté dans la décision des entrepreneurs de venir se fixer en Gruyère. L'histoire des entreprises industrielles, encore à écrire, révèlera certainement plus d'un lien entre les marchands de paille et les fabricants de produits laitiers. Dans le cas de l'usine de Broc, l'activité de Jean Gretener, dont la famille s'était occupée du commerce des pailles en fournit un exemple.

Trop souvent, le tressage des pailles a été présenté comme un artisanat de caractère folklorique, parce qu'on en considère que les survivances. Il faut savoir que, dans la Gruyère de la seconde moitié du XIXe siècle, il a suscité une première vague d'industrialisation. Cette industrie est demeurée domestique, donc très décentralisée; elle n'en a pas moins formé une main-d'œuvre qualifiée qui a quitté l'agriculture sans abandonner la campagne. Au moment de la décadence des pailles tressées, ces conditions socio-professionnelles ont

[1] Le Fribourgeois, N° 3 du 5 janvier 1908.

favorisé l'apparition d'entreprises nouvelles, surtout dans le domaine de l'alimentation[1]. Il y a là une tradition que les promoteurs actuels d'industries nouvelles dans le district ne peuvent ignorer, pas plus que l'historien qui tentera d'esquisser l'évolution générale de la Gruyère pendant la période contemporaine.

---

[1] La Gazette du Valais (N° du 12 janvier 1901) écrivait: « Depuis un demi-siècle l'industrie qui faisait la prospérité de la Gruyère, de la Singine, de l'Argovie et du Tessin a subi d'étranges vicissitudes... dans la Gruyère elle est en décadence complète: les fabriques de lait condensé et de chocolat d'Epagny et de Broc lui ayant enlevé ses meilleures ouvrières... »Vingt ans plus tard, à la fin de la première guerre mondiale, la plupart des jeunes Gruériennes s'adonnent à la dentelle, dont la production est organisée par plusieurs sociétés, parmi lesquelles la « Société dentellière gruérienne »; le tressage des pailles n'est plus que l'affaire des vieilles gens. Le cycle est achevé.